

Fiche technique

Portail battant automatique BT20

VANTAIL

Cadre en tube galvanisé soudé aux 4 angles.

Remplissage Barreaudage, Persienne, Panneau isolé, aluminium, bois, ...

PILIER

Tube Acier galvanisé 200*200 épaisseurs 3mm et tôles de forte épaisseur 20 à 100/10m, fixation au sol par cheville métallique.

Structure autoportante pour les vantaux dont le rapport largeur/poids n'excède pas un couple de 100Kg/m. Au-delà prévoir une fixation haute du pilier.

REVETEMENT

Ensemble revêtu d'une couche d'apprêt à base de poudre polyester. Coloris standards : RAL7016(gris) ; RAL 6005 (vert) ; RAL 9016(bleu).

Options :

- Poudrage polyester gamme RAL.
- Poudrage stylisé haut de gamme.

ARMOIRE DE COMMANDE

Armoire intégrée au bloc moteur.

- Sécurité sur le temps de fonctionnement.
- Circuit électronique embrochable.
- Feux orange clignotants prévenant de l'ouverture et de la fermeture de la porte.
- Sortie commande éclairage ou minuterie.
- Dialogue carte par affichage digital.

COMMANDE

Au choix :

- Télécommande radio.
- Contacteur à clé.

OPTIONS

- Feu rouge et vert de chaque côté.
- Horloge journalière de programmation, arrêt et remise en route automatique.

FONCTIONNEMENT

Utilisation : Portail extérieur conçu pour un usage en collectif d'habitation.

Ce produit est validé pour 1200 cycles par jour.

Motorisation par groupe moto réducteur basse puissance 220V monophasée.

Guidage coussinets autolubrifiants.

Motorisation autobloquante en fin d'ouverture et de fermeture.

Isolation phonique : Machine R=29db(A).

Encombrement :

Retombée de linteau : nulle (dégagement complet de la baie)

Ecoinçon moteur : 200 pour les deux positions du tablier

Écoinçon côté opposé : 200 pour les deux positions du tablier

Zone de dégagement latérale minimum réglementaire : 500mm

Température d'utilisation : -10°+50°.

-20° avec la motorisation équipée d'un élément chauffant

ORGANE DE SECURITE

- Deux barrages cellules photoélectriques situés de part et d'autre du tablier.
- La gestion permanente des efforts permet de protéger toutes les zones de cisaillement et d'écrasement.
- Manœuvre manuelle du portail après déverrouillage.

SECURITE POMPIER

Dans le cas de portail extérieur, la réglementation incendie exige dans certaines installations que les pompiers puissent déverrouiller le portail depuis l'extérieur.

Le portail battant est équipé d'un système de déverrouillage électrique. Cette fonction peut être associée à un dispositif d'ouverture pompier.

ENTRETIEN

Graissage des articulations.

Vérification des fixations, des organes de guidage et de sécurité. Remplacement éventuel des pièces d'usure. Lavage avec un détergent neutre, renouveler périodiquement la couche d'aspect suivant les règles de l'art (cf DTU 34.1NFP 25-201-1).

Ces opérations doivent être effectuées :

- Au minimum deux fois par an, conformément à la réglementation (décret 90567).
- Ou tous les 100000 cycles par des personnes compétentes.

CONFORMITE CE

Le produit ci-dessus répond aux exigences de fabrication et de sécurité de la norme produit NF EN 13241-1. La porte en référence satisfait notamment aux exigences des normes Européennes suivantes :

- | | |
|---|------------|
| • NF EN 12424 Résistance à la charge due au vent | : classe 3 |
| • NF EN 12424 Résistance à la pénétration à l'eau | : PND |
| • NF EN 12424 Perméabilité à l'air | : PND |
| • NF EN 12424 Transmission thermique | : PND |

Sauf spécification particulière précisée sur notre offre.

NB : Nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications sans préavis. Sauf spécification contraire le marquage au sol ne fait pas partie de nos prestations.

